



Sommet 2.0

pour la création d'**Enchanté**,
un réseau de centres LGBTQ2 au Canada

Summit 2.0

towards **Enchanté**,
a network of 2SLGBTQ centres of Canada

*rapport sommaire – summary report
Février / February 2019*

REMERCIEMENTS

Le présent rapport est présenté sans préjudice et vise à refléter fidèlement les résultats des travaux entrepris par les participants au Sommet 2.0. Il a été préparé par Eric Plamondon, qui a aussi assumé le rôle d'animateur du Sommet 2.0.

Le rapport se veut un document public, mais demeure la propriété intellectuelle du Rainbow Resource Centre.

© 2019

Renseignements additionnels :

Rainbow Resource Centre
170, rue Scott
Winnipeg (Manitoba) R3L 0L3

Sommet 2.0 : le leadership des centres LGBTQ2 du Canada a été possible grâce au généreux soutien financier de la part du Programme de partenariats pour le développement social pour les enfants et les familles du gouvernement du Canada.

Nous souhaitons aussi remercier le Secrétariat LGBTQ2 pour ses conseils, son encadrement et son soutien.

Miigwetch – Merci – Thank you

Canada 

Les opinions et les interprétations figurant dans la présente publication sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.

Dans ce document, l'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.

CONTEXTE

Le présent document se veut un rapport sommaire. Pendant deux jours (les 5 et 6 février 2019), des dirigeants de centres et de groupes LGBTQ2 de partout au Canada se sont réunis à Ottawa à l'occasion d'un deuxième sommet visant à dresser un plan pour l'établissement d'un réseau national de centres LGBTQ2. On poursuivait ainsi sur la lancée du premier sommet ayant eu lieu à Saskatoon il y a seulement quatre mois. À cette fin, les leaders réunis ont convenu de faire avancer les objectifs suivants :

- Établir un **nom** de travail
- Établir une **vision** préliminaire
- Établir une **mission** préliminaire
- Établir une liste de **valeurs**
- Établir une structure de **gouvernance**
- Établir une liste des **volets du programme**
- Déterminer les **prochaines étapes**

Évidemment, chacun de ces objectifs particuliers doit exister en relation avec les autres. Autrement dit, ils doivent être énoncés de façon à cadrer les uns avec les autres de manière cohésive et émancipatrice.

Avec cette pensée en tête, le Sommet se voulait un sommet de travail. C'est-à-dire qu'on a demandé aux participants de réfléchir sur des idées, des suggestions, des critiques et des défis pour en arriver à un consensus concernant les objectifs établis. Il était nécessaire que les leaders puissent s'exprimer librement. Par conséquent, il a été convenu de faire état du résultat final, plutôt que de consigner les discussions menant à cet aboutissement. Le Sommet a adopté une approche axée sur les consensus.

Le présent rapport reflète fidèlement ce sur quoi le groupe s'est entendu concernant la liste des objectifs susmentionnés. Le but consistait à déterminer les paramètres requis afin d'établir un réseau national suivant les concepts convenus. Cela ne voulait pas dire qu'il n'était pas possible d'améliorer ces points, au contraire. Pour la plupart, on s'attendait non seulement à ce que le perfectionnement soit autorisé, mais aussi encouragé. Plus particulièrement en raison du fait que ces éléments doivent harmonieusement exister en français et en anglais. Sur cette note, il a été convenu que la traduction serait revue par un groupe de dirigeants bilingues présents au Sommet 2.0.

Le présent rapport énonce aussi les prochaines étapes prévues pour l'établissement d'**Enchanté**.

Le Sommet 2.0 s'est déroulé sur le territoire non cédé des Algonquins. Le Sommet s'est déroulé sous la direction de la gardienne du savoir, Sharp Dopler, qui a communiqué des enseignements des Anishinaabe aux participants.

Participants



Rangée arrière, de gauche à droite : Chelsea Thacker, Rainbow Coalition of Yellowknife (T.N.-O.), Quinn Posch, Pride Centre of Edmonton (Alb.), Maura Lawless, The 519 (Ont.), Rachel Loewen-Walker, OUTSaskatoon (Sask.), Cybelle Rieber, Peers Alliance (Î.-P.-E.), Mike Tutthill, Rainbow Resource Centre (Man.), Leslie Grenier, The Bridge Youth and Family Services (C.-B.), Heather Wong-Mitchell, Qmunity (C.-B.), Christina Bendevis, Spirits of the Rainbow (Ont.), Kate Shewan, The Youth Project (N.-É.), Christian Tanguay, Centre communautaire LGBTQ+ de Montréal (Qc), Charles MacDougall, Rivière de la fierté / River of Pride (N.-B.), Jyssica Russell, spectrum Hamilton (Ont.), Haran Vijayanathan, Alliance for South Asian AIDS Prevention (Ont.), Joe Wickenhauser, Moose Jaw Pride (Sask.).

Rangée avant, de gauche à droite : Cait Glasson, SPECTRUM (Ont), Allison Brewer, The Elderberries (N.-É.), Sharp Dopler, gardienne du savoir bispirituel du Sommet (Ont.), Albert McLeod, Two-Spirited People of Manitoba (Man.), Andrea Stratis, Queer Yukon (Yn), Bibi Bilodeau, Positive Space Club/Iqaluit Pride (Nt), Catherine Delage, ENSEMBLE Grand Moncton (N.-B.).

Absents de la photo : Ash Brar, Sher Vancouver (C.-B.), Jacq Brasseur, UR Pride Centre for Sexual and Gender Diversity (Sask.), Jeffery Chalifoux, Edmonton 2 Spirit Society (Alb.), Becky McFarlane, The 519 (Ont.).

Nom de travail

Enchanté : un réseau de centres LGBTQ2 au Canada
Enchanté: a network of 2SLGBTQ centres of Canada

Vision

Un réseau intersectionnel et prospère accueillant la bispiritualité et la diversité sexuelle et de genres, qui relie, enrichit et soutient les collectivités saines, dynamiques et décolonisées d'un océan à l'autre à l'autre.

Mission

Bâtir et maintenir un réseau prospère dans lequel nous élaborons et échangeons des programmes, des ressources et des connaissances afin de soutenir la solidité et la durabilité de groupes communautaires composés de personnes bispirituelles et d'une diversité sexuelle et de genres.

Valeurs

- Accessible
- Consensus
- Consentement
- Réactif
- Réconciliation et décolonisation
- Adaptable
- Dynamique
- Respect
- Soins
- Intergénérationnel
- Responsabilité

Les valeurs discutées ci-dessus ont été créées par un groupe de travail et sont généralement acceptées. Toutefois, le groupe souhaiterait avoir une liste d'un maximum de sept valeurs. Chaque valeur devrait être accompagnée d'un énoncé qui la met en contexte. Par exemple, l'accessibilité consiste à avoir de faibles obstacles. Ce sont ces énoncés qui définissent le sens des valeurs. Dans le cadre de cet exercice, il est possible que certaines valeurs se fusionnent et que d'autres soient indépendantes. Par exemple, est-ce que la valeur « intergénérationnel » peut être incluse dans « accessible »? L'exercice de perfectionnement et de définition des valeurs a été laissé au groupe de travail provisoire.

Adhésion

Il a été conclu qu'un comité d'adhésion devrait être établi afin d'examiner les demandes, de communiquer avec les demandeurs en cas de nécessité d'élaboration ou de clarification, et de recommander (ou non) l'admission au groupe de travail.

On souhaite que les membres soient composés d'organismes LGBTQ2 qui fournissent des services et du soutien aux personnes LGBTQ2. Il convient de noter que les organismes ne doivent pas nécessairement servir toutes les composantes de LGBTQ2. Ils ne sont pas non plus obligés d'être constitués en société. Lorsque certains organismes sont aussi responsables de festivals, leurs objectifs devraient aussi inclure des programmes et des services communautaires. La programmation doit être continue, ou doit envisager de l'être. L'adhésion devrait être ouverte aux groupes, et, en l'absence de groupes, aux particuliers.

Tous les membres doivent manifestement accepter la vision, la mission et les valeurs d'Enchanté, et y adhérer.

On a envisagé la possibilité d'avoir un système d'adhésion par niveau dans l'avenir. Toutefois, à l'heure actuelle, ce système n'est pas jugé nécessaire ni souhaité, puisque les volets du programme doivent être élaborés. Ainsi, il a été conclu que des niveaux d'adhésion pourront être mis en place dans l'avenir, mais pas en ce moment.

Il a été jugé approprié et souhaité que l'adhésion soit accompagnée de droits. Conformément aux valeurs du réseau, les droits ne devraient pas constituer un obstacle; ainsi, le barème de droits suivant a été proposé :

<u>Budget d'exploitation annuel</u>	<u>Droits</u>
Inférieur à 10 000 \$	5 \$
De 10 000 à 24 999 \$	20 \$
De 25 000 à 74 999 \$	50 \$
De 75 000 à 149 999 \$	100 \$
De 150 000 à 249 999 \$	150 \$
De 250 000 à 499 999 \$	250 \$
De 500 000 à 1 million de \$	500 \$
Plus de 1 million de \$	1 000 \$

Il a été mentionné que tous les membres devraient avoir le droit de voter à l'assemblée générale annuelle (AGA). Il faut veiller à ce que les membres aient accès à l'AGA, possiblement au moyen de bourses.

Volets du programme

Se fondant sur les discussions tenues lors du premier sommet et les consultations avec d'autres membres de la communauté, on a établi six volets de programme à élaborer pour le réseau. Ces volets ne représentent pas une liste exhaustive et ne sont pas non plus présentés dans un ordre particulier; ils représentent plutôt six domaines dans lesquels un besoin a été cerné. Ils servent de point de référence pour le directeur général, le groupe de travail et ses comités.

- 1) Recherche
 - éthique, communautaire
 - inclure les façons de fonctionner, la recherche existante et les propositions de projets

- 2) Communautés de pratiques/caucus
 - réseaux en ligne
 - conférences, sommets, groupes semblables
 - autres centres

- 3) Mentorat
 - développement organisationnel
 - renforcement de la capacité

- 4) Ressources et formation
 - bibliothèque de compétences
 - soutien technique
 - recherche de subventions
 - éducation évaluée par les pairs
 - index national des ressources et de services en matière de bispiritualité et de diversité sexuelle et de genres

- 5) Conférence/sommet
 - séances d'inspiration
 - fondements
 - ateliers
 - rencontres des centres/caucus

- 6) Protection des droits
 - élaborer les positions pour les centres nationaux et en faire part aux gouvernements
 - transfert de fonds caritatifs
 - médiation

Groupe de travail par intérim

Après le Sommet 1.0, un groupe de travail de 13 personnes a été chargé de proposer des structures et de consulter ses communautés régionales. Le groupe s'est réuni pour élaborer une proposition pendant le Sommet 2.0.

Il a été décidé au Sommet 2.0 que le groupe de travail de 13 membres serait maintenu et qu'il constituerait le conseil par intérim d'Enchanté. Le conseil sera composé d'un représentant de chaque province et territoire, et de la direction générale (à son embauche). L'organisme chargé de présenter une demande de subvention pour la constitution, la construction et la livraison du réseau assumera le poste de direction générale par intérim. Ce conseil par intérim est un groupe de travail. Celui-ci suivra les lignes directrices recommandées pendant le Sommet 2.0 et continuera à consulter les régions respectives. Il s'autogérera. C'est-à-dire qu'il décidera à l'interne de ses rôles et de son calendrier de travail.

Le conseil par intérim s'engagera à revoir la structure à long terme et le modèle de gouvernance du réseau. Il établira les politiques et les règlements administratifs sous une perspective d'équité et de décolonisation vigoureuse. La gouvernance à long terme officielle du réseau fera l'objet d'un vote et serait officialisée au cours d'une AGA fondatrice, qui aura lieu dans l'année suivant la réunion de février 2019.

Le groupe de travail par intérim devrait établir des sous-comités. Ceux-ci seront composés de membres du conseil par intérim ou de membres des collectivités possédant les compétences particulières requises aux fins de ce comité. Par exemple, il pourrait être nécessaire d'établir un comité qui traiterait uniquement de la constitution du Réseau. Un tel comité pourrait avoir besoin de membres qui possèdent une formation juridique. Les autres comités pourraient porter sur les domaines suivants :

- recrutement de membres
- marketing et communication
- ressources humaines
- politiques et règlements administratifs
- planification des sommets
- élaboration des programmes
- etc.

Il convient aussi de noter que CenterLink, le réseau de centres LGBTQ international dont le siège est aux États-Unis, a offert son assistance. Il aussi offert de l'aide avec l'infrastructure immatérielle et la communication de politiques, de documents, etc., selon les besoins d'Enchanté. Le conseil par intérim serait bien placé pour déterminer dans quels domaines et de quelles façons CenterLink pourrait être en mesure de fournir de l'aide et de l'orientation pendant cette étape transitoire. Particulièrement si l'on tient compte du fait que plusieurs centres LGBTQ2 canadiens sont membres de CenterLink.

Le conseil par intérim accordera sans doute la priorité à l'embauche et à l'emploi de personnes et de fournisseurs de services LGBTQ2. Une politique officielle devra être rédigée.

Tout simplement, le conseil par intérim est responsable de la livraison des éléments énoncés dans le présent rapport et représente la volonté établie des leaders réunis au Sommet 2.0.

Le **groupe de travail par intérim**, aussi appelé le « groupe de 13 », est composé des personnes ci-dessous. Veuillez noter que les personnes dans ce groupe ont été sélectionnées en raison de leur travail pour un organisme dans des régions définies (province ou territoire) et qu'elles sont tenues de consulter les collectivités de leur région respective; toutefois, elles siègent au conseil par intérim à titre de particulier, et non à titre de représentant d'un organisme.

Bibi Bilodeau (Positive Space Club) – Nunavut
Jacq Brasseur (UR Pride Centre for Sexuality and Gender Diversity) – Saskatchewan
Allison Brewer (The Elderberries) – Nouvelle-Écosse
Charles MacDougall (Rivière de la fierté/River of Pride) – Nouveau-Brunswick
Albert McLeod (Two Spirited People of Manitoba) – Manitoba
Quinn Posh (Edmonton Pride Centre) – Alberta
Cybelle Rieber (PEERS Alliance) – Île-du-Prince-Édouard
Andrea Stratis (Queer Yukon) – Yukon
Christian Tanguay (Centre communautaire LGBTQ+ de Montréal) – Québec
Chelsea Thacker (Rainbow Coalition of Yellowknife) – Territoires du Nord-Ouest
Heather Wong-Mitchell (Qmunity) – Colombie-Britannique
Haran Vijayanathan (Alliance for South Asian AIDS Prevention) – Ontario
Jade Rachwal (Safe Alliance) – Terre-Neuve-et-Labrador

Le conseil par intérim a fixé la date de sa première réunion au 21 février. Ses membres ont convenu de se réunir tous les mois, le premier mercredi du mois. Ils ont convenu de ne pas se réunir en juillet. L'ordre du jour de leur première rencontre devrait contenir les points suivants :

- établir les rôles et les responsabilités, par rotation (présidence, prise de notes, etc.);
- mini exercice FFPM (forces, faiblesses, possibilités, menaces);
- situation financière (Mike Tutthill);
- confirmation d'un calendrier de travail avec échéanciers.

ORGANISME DIRECTEUR

Il a été reconnu que la tenue du Sommet 1.0 et du Sommet 2.0 a été possible grâce au fait qu'un organisme établi a pris les rênes, et que cet organisme était admissible pour demander du financement par les voies gouvernementales. Ainsi, le désir de continuer à fonctionner dans le cadre de cette culture a été considéré comme un atout. En effet, les leaders ont salué les efforts d'OutSaskatoon, et, plus particulièrement, de Rachel, pour l'organisation du premier sommet, et du Rainbow Resource Centre, et, plus particulièrement, de Mike, pour l'organisation du deuxième sommet. Ces deux intervenants ont confirmé que leur organisme possède la capacité requise et qu'ils sont disposés et aptes à utiliser cette capacité aux fins de l'établissement d'un réseau grandement nécessaire. Toutefois, à l'heure actuelle, aucun des deux organismes n'a inclus les coûts administratifs dans la demande; par conséquent, les ressources humaines des organismes constituent des contributions en nature au réseau. Autrement dit, ils ne sont pas rémunérés pour leur travail.

Les participants ont convenu que les travaux doivent continuer à se poursuivre sous la direction d'un organisme principal. Ainsi, le conseil par intérim pourrait travailler conjointement avec cet organisme. On a aussi jugé approprié que l'organisme principal inclue des frais administratifs dans la demande de financement, puisque ces personnes devraient être rémunérées pour leur travail.

Une fois tout cela établi, tout le monde a convenu qu'il serait dans l'intérêt supérieur du réseau que le Rainbow Resource Centre conserve le statut d'organisme principal.

Situé à Winnipeg, le Rainbow Resource Centre a accepté de soutenir le conseil par intérim pendant sa première année de travail, agissant comme un commanditaire financier et administratif. Mike Tutthill, directeur général du Rainbow Resource Centre, a accepté de procéder ainsi, et a indiqué que le centre pourrait aider le conseil par intérim avec ses besoins logistiques, en plus de diriger les demandes de financement et de communiquer avec les ministères fédéraux.

OBTENTION DU FINANCEMENT

Il est clair que le groupe est doté d'un plan audacieux visant à tirer parti de l'impulsion existante et possède une bonne connaissance des possibilités de subventions du gouvernement fédéral. Une présentation du Secrétariat LGBTQ2 et de Patrimoine canadien a motivé les participants à travailler sur un plan triennal. Les participants ont fait une simulation des trois premières années de financement, en visant l'obtention de financement fédéral. Il s'agit d'une approche en trois étapes. D'abord, le Réseau envisage de présenter des demandes de subvention à Patrimoine canadien (volet Renforcement des capacités communautaires de SCMLCR) au cours des prochains mois pour financer le lancement du réseau. Ensuite, il envisage de présenter une demande de subvention, possiblement dans le cadre du volet Projets de SCMLCR, pour ses réunions à venir et l'AGA fondatrice. Enfin, il mettra l'accent sur l'obtention de financement à long terme et durable pour le Réseau, et, ainsi, sur la création d'une demande triennale pour l'exploitation et les projets en vertu du ministère des Femmes et de l'Égalité des genres et d'EDSC.

Budget du réseau de centres LGBTQ2

	PREMIÈRE ANNÉE	DEUXIÈME ANNÉE	TROISIÈME ANNÉE
Recettes			
Financement fédéral (fonctionnement)	653 000 \$	1 000 000 \$	1 000 000 \$
Financement fédéral (à distribuer)			
Cotisations des membres	7 000 \$	10 000 \$	20 000 \$
Collecte de fonds			
Total	660 000 \$	1 010 000 \$	1 020 000 \$
Dépenses			
Exploitation	380 000 \$	270 000 \$	230 000 \$
Constitution en société	10 000 \$		
Site Web/marketing	150 000 \$	40 000 \$	50 000 \$
Autres frais d'exploitation : assurance, télécommunications, frais bancaires, comptabilité	60 000 \$	80 000 \$	80 000 \$
Traduction	30 000 \$	30 000 \$	30 000 \$
Installations et technologie		20 000 \$	20 000 \$
Élaboration du cadre de subventions	30 000 \$		
Conseil de soutien	100 000 \$	100 000 \$	50 000 \$
Développement culturel			
Salaires	118 000 \$	285 000 \$	309 000 \$
Directeur général	75 000 \$	80 000 \$	90 000 \$
Agent des subventions		50 000 \$	55 000 \$
Agent des programmes		50 000 \$	55 000 \$
Avantages sociaux	15 000 \$	36 000 \$	40 000 \$
Indemnités quotidiennes	3 000 \$	9 000 \$	9 000 \$
Déplacements du personnel	25 000 \$	60 000 \$	60 000 \$
Programmes et services	155 000 \$	445 000 \$	461 000 \$
Rassemblement national	150 000 \$	200 000 \$	200 000 \$
Planification stratégique			30 000 \$
Webinaires et formations			
Défense des droits			
Recrutement de membres			
Fonds de subventions	5 000 \$	20 000 \$	20 000 \$
		225 000 \$	211 000 \$
Total	653 000 \$	1 000 000 \$	1 000 000 \$

On considère généralement que l'aboutissement des travaux repose sur l'obtention de financement fédéral. Il est donc important de travailler en collaboration avec le Secrétariat LGBTQ2 et d'autres ministères gouvernementaux. Les centres ont indiqué ne pas avoir les ressources humaines ou financières pour soutenir cela par eux-mêmes.